



Bastia

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 16 juillet 2021

Objet : Procédure de mise en concordance de cahiers des charges du lotissement de la zone industrielle avec le règlement du Plan local d'urbanisme

Date de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation : Vendredi 9 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juillet à 16h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 33

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Étaient présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane.

Étaient absents : Madame BELGODERE Danièle.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame De GENTILI Emmanuelle à Monsieur PERETTI Philippe ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur FABIANI François à Monsieur TIERI Paul ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur DASSIBAT Franck ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Monsieur TATTI François ;
Monsieur MORGANTI Julien à Madame ALBERTELLI Viviane ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène ;
Madame VESPERINI Françoise à Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.442-9 L.442-11 ;

Vu le cahier des charges du lotissement de la zone industrielle de Bastia ;

Vu l'ordonnance du Tribunal Administratif de Bastia en date du 17 mars 2021 désignant Monsieur Gérard Perfettini en qualité de commissaire-enquêteur, ainsi que Monsieur Don-Jean Romanacce en qualité de commissaire-enquêteur suppléant ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Maire en date du 8 avril 2021 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique ;

Vu les parutions en date 16 avril 2021 (première parution) et du 7 mai 2021 (seconde parution) publiées au sein des journaux « Corse Matin » et « Le Journal de la Corse » ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée à compter du mardi 4 mai 2021 jusqu'au jeudi 27 mai 2021 ;

Vu le procès-verbal de communication des observations remarques et propositions recueillis lors de l'enquête publique du commissaire-enquêteur en date du 3 juin 2021 ;

Vu le courrier de Monsieur le Maire en réponse aux questions figurant au sein du procès-verbal de communication des observations remarques et propositions recueillis lors de l'enquête publique du commissaire-enquêteur en date du 9 juin 2021 ;

Vu les conclusions motivées de Monsieur le commissaire-enquêteur, en date du 21 juin 2021 ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'aménagement de l'espace urbain en date du 13 juillet 2021 ;

Considérant le lotissement de la zone industrielle de Bastia, créé par acte notarial en date du 26 août 1968 ;

Considérant que le lotissement de la zone industrielle de Bastia se situe au Sud du territoire bastiais, bordé à l'Est par la route Territoriale 11, au Nord par la ZAC Activités Économiques, à l'Ouest par la Rue Claude Papi et au Sud par un chemin communal Vulpaghju de Furiani ;

Considérant que les dispositions du cahier des charges du lotissement de la zone industrielle de Bastia ne sont plus en adéquation avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bastia ;

Considérant que l'article L.442-11 du Code de l'Urbanisme permet de modifier les dispositions d'un tel cahier des charges après enquête publique ainsi qu'après délibération du Conseil Municipal ;

Considérant qu'au terme de cette enquête, et dans le cadre des conclusions rendues le 21 juin 2021, le commissaire-enquêteur a rendu un avis favorable sur le projet de modification du cahier des charges lotissement de la zone industrielle de Bastia.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Paul TIERI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1 :

- **Approuve** les termes de la procédure du lotissement de la zone industrielle de Bastia.

Article 2 :

Emet un avis favorable à la mise en concordance avec le Plan local d'urbanisme du cahier des charges du lotissement de la zone industrielle de Bastia.



Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le maire à procéder à toutes les formalités inhérentes à la mise en comptabilité des cahiers des charges avec le Plan local d'urbanisme.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli